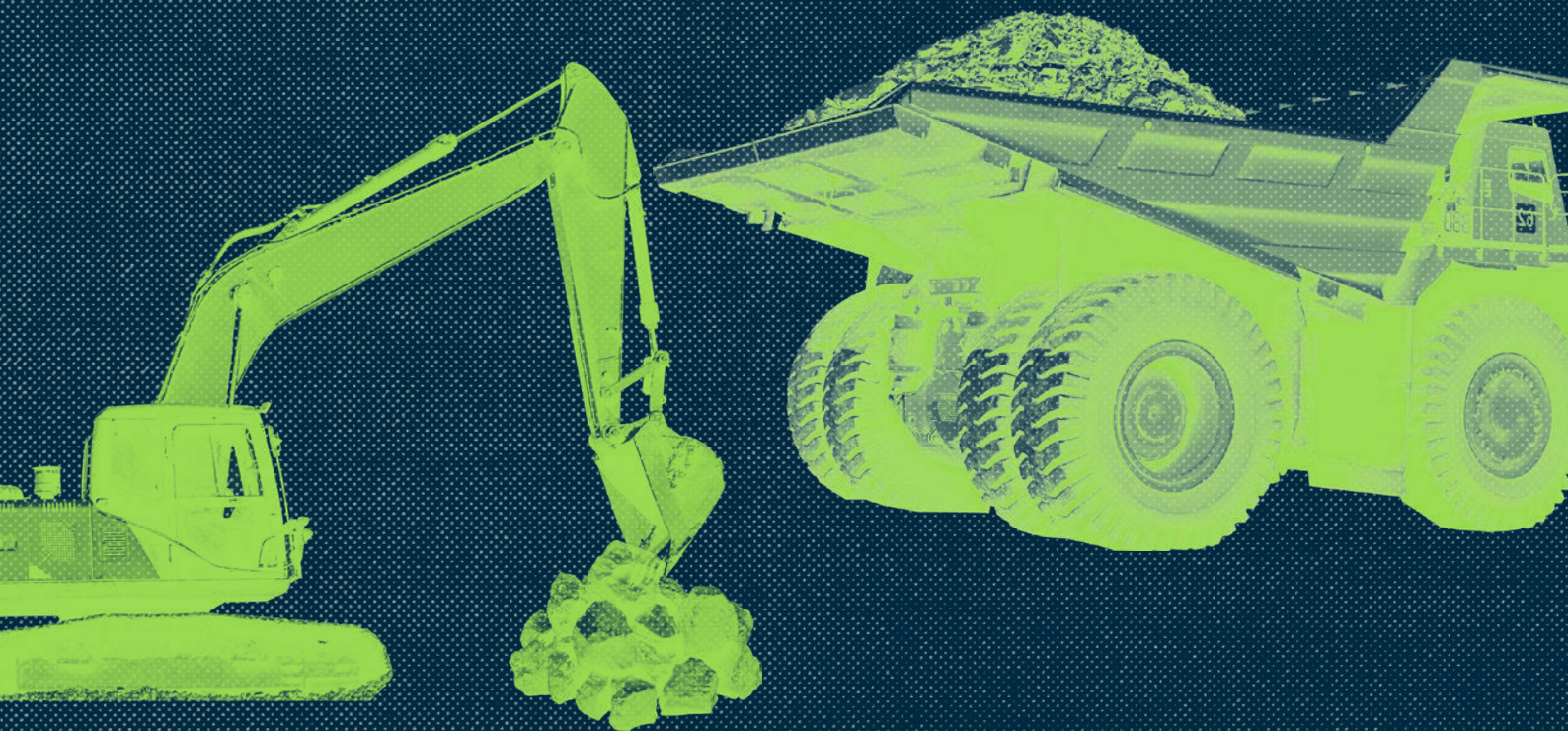


Comprendre le rôle de la Chine dans les minerais de transition en Afrique : Parties prenantes, dynamiques et opportunités d'engagement de la société civile



**Just
Minerals
Africa**



**RESOURCE JUSTICE
NETWORK**

Home of the Publish What You Pay campaign

À propos de Just Minerals Africa

Ce rapport vise à renforcer la capacité de la société civile africaine à dialoguer efficacement avec les acteurs chinois pour une gouvernance juste et durable des minerais de transition, ancrée dans les besoins et contextes africains. Il soutient un plaidoyer éclairé et favorise des solutions collaboratives. Just Minerals Africa (JMA) remercie l'auteur principal, Christian-Geraud Neema, ainsi que toutes celles et ceux ayant contribué à son élaboration et à sa relecture.

Just Minerals Africa (JMA) est une plateforme régionale qui réunit plus de 100 membres issus de plus de 20 pays africains. Initiée par le Réseau pour la Justice des Ressources, elle promeut une gouvernance responsable des minerais de transition, veillant à ce que leur exploitation respecte les droits humains et l'environnement, tout en contribuant au développement, à la souveraineté énergétique et à la prospérité du continent.

Le Groupe de travail offre:

- un espace de confiance pour partager des informations et assurer la collaboration au sein de la société civile nationale et régionale ;
- un plaidoyer et un engagement conjoints lors d'événements et de forums continentaux et mondiaux clés ;
- une tribune pour donner une caisse de résonance aux demandes communes et aux récits ancrés dans la justice, le développement durable et la souveraineté africaine ;
- des opportunités de recherche conjointe, de renforcement des capacités et d'influence pérenne sur les cadres de gouvernance.

À travers ses membres, Just Minerals Africa mobilise une expertise riche et diversifiée dans les secteurs de la gouvernance des ressources naturelles, de la justice climatique, des droits humains, de la recherche, des médias et du plaidoyer.

Rejoignez le groupe en remplissant ce formulaire [ici](#) !

Table des matières

Glossaire	2
Résumé	3
1. Introduction	5
2. Méthodologie	7
3. Parties prenantes chinoises	9
3.1 Infrastructures financières	9
3.2 Entreprises chinoises	11
3.3 Institutions politiques chinoises	17
4. Parties prenantes africaines et dynamique d'engagement	20
4.1 Parties prenantes africaines	20
4.2 Dynamique des relations	21
4.3 Opportunités d'influence pour les acteur·rice·s africain·e·s	27
5. Impact et défis des investissements chinois	32
5.1 République démocratique du Congo	32
5.2 Guinée	33
5.3 Zimbabwe	34
5.4 Zambie	35
5.5 Afrique du Sud	35
6. Conclusion & Recommandations	37
Annexe	42

Glossaire

ACGT :	Agence Congolaise des Grands Travaux
CADM :	Centre africain de développement minier
ANAIM :	Agence nationale d'aménagement des infrastructures minières
APCSC :	Agence de Pilotage, de Coordination et de Suivi des Conventions de Collaboration
UA :	Union africaine
BCPSC :	Bureau de Coordination et de Suivi du Programme Sino-Congolais
CCB :	Banque de Construction de Chine
CCCMC :	Chambre de commerce chinoise des sociétés importatrices et exportatrices de métaux, de minerais et de produits chimiques
BDC :	Banque de développement de Chine
CHEXIM :	Banque d'import-export de Chine
CMOC :	China Molybdenum
CNMC :	China Nonferrous Mining Corporation Limited
COMMUS :	Compagnie Minière de Mussonioie
RDC :	République démocratique du Congo
ESG :	questions environnementales, sociales et de gouvernance
LDRSOMS :	Lignes directrices pour la gestion de la responsabilité sociale
PPTE :	Initiative en faveur des pays pauvres très endettés
BICC :	Banque industrielle et commerciale de Chine
FMI :	Fonds monétaire international
IPIS :	International Peace Information Service
MOFA :	ministère des Affaires étrangères de la République populaire de Chine
MOFCOM :	ministère du Commerce de la République populaire de Chine
NDRC :	Commission nationale du développement et de la réforme
NFCA :	NFC Africa Mining PLC
SAFE :	administration d'État des devises étrangères
SASAC :	Commission de supervision et d'administration des actifs de l'État
SICOMINES :	Sino-Congolaises des Mines
SINOSURE :	China Export & Credit Insurance Corporation (Sinosure)
SMB :	Société Minière de Boké
SPIC :	State Power Investment Corporation
UMS :	United Mining Supply
ZCCM :	Zambia Consolidated Copper Mines Limited
ZELA :	Zimbabwe Environmental Law Association (Association zimbabwéenne pour le droit de l'environnement)

Résumé



Dans un contexte où les pays africains cherchent à tirer parti de leurs riches gisements de minerais, comme le cobalt, le lithium et le cuivre, qui joue un rôle essentiel dans la transition énergétique mondiale, la Chine s'est imposée comme l'acteur étranger dominant dans ce domaine. Les entreprises chinoises sont aujourd'hui majoritaires en matière d'investissement, de construction et d'achat dans le secteur des minerais de transition en Afrique.

Pourtant, sur tout le continent, de nombreuses organisations de la société civile (OSC) ont du mal à identifier les parties prenantes chinoises, ainsi qu'à comprendre leur mode de fonctionnement et les normes qu'elles suivent. En raison de ce manque d'informations, il est difficile pour les OSC de les impliquer efficacement pour garantir leur redevabilité concernant les impacts sociaux et environnementaux, ainsi que pour encourager des pratiques minières plus responsables et durables.

Ce rapport a été rédigé pour combler cette lacune. Il offre aux OSC africaines une base solide pour appréhender le monde complexe des investissements chinois dans le secteur minier, en particulier en République démocratique du Congo (RDC), en Zambie, en Guinée, en Afrique du Sud et au Zimbabwe, des pays qui jouent un rôle important dans l'approvisionnement en minerais pour assurer la transition énergétique dans le monde, alimentant les véhicules électriques, les batteries, ainsi que les technologies et industries liées aux énergies renouvelables.

Principaux points à retenir :

- **Le paysage des parties prenantes chinoises est pluridimensionnel.** Il est composé d'entreprises d'État, d'entreprises privées, de banques, d'autorités de réglementation gouvernementales et d'ambassades locales. Il est essentiel de comprendre leurs rôles pour les mobiliser et influencer leur comportement.
- **L'Afrique détient un certain levier.** Les gouvernements des pays d'accueil, la société civile et les communautés peuvent influencer les investissements chinois par le biais

de lois nationales, de partenariats locaux et de pressions internationales. Les OSC africaines ne sont pas sans pouvoir, surtout lorsqu'elles se coordonnent au-delà des frontières au niveau régional.

- **Les OSC peuvent s'appuyer sur les propres règles de la Chine.** Ces dernières années, les régulateurs chinois ont adopté des directives obligeant les entreprises à respecter les normes environnementales, à consulter les communautés et à se comporter de manière responsable à l'étranger. Il s'agit notamment des Green Development Guidelines (directives relatives au développement vert) de 2021, des Nine Principles on Belt and Road Cooperation (neuf principes sur la coopération « Belt and Road »), des ESG Guidelines for Chinese Overseas Investment de 2022 (Directives ESG pour les investissements chinois à l'étranger de 2022), des Guidelines on Responsible Mineral Supply Chains (Directives sur les chaînes d'approvisionnement responsables en minerais) et des China Banking and Insurance Regulatory Commission (CBIRC) Green Finance Guidelines (2022) (Directives sur la finance verte de la Commission chinoise de réglementation des banques et des assurances de 2022). Les OSC africaines peuvent citer ces documents et recommandations lorsqu'elles documentent des préjudices, demandent réparation ou appellent à un meilleur contrôle – notamment lorsqu'elles interagissent avec les ambassades chinoises ou des entités gouvernementales telles que la SASAC.
- **Des défis existent.** Les projets soutenus par la Chine sont souvent critiqués pour leurs impacts environnementaux, la faiblesse de la protection des travailleurs et le manque de transparence. Ce sont des préoccupations légitimes. Cependant, elles reflètent également des échecs de gouvernance plus profonds au sein des pays africains. Pour y remédier, il faut exercer une pression conjointe sur les autorités chinoises et africaines.
- **La société civile peut s'impliquer.** Qu'il s'agisse d'écrire aux ambassades chinoises ou à l'administration centrale – par le biais de la section économique des ambassades – ou aux acteurs financiers, de déposer des plaintes en vertu de la législation locale ou de créer des campagnes médiatiques, les OSC disposent de multiples outils pour plaider en faveur de pratiques d'investissement plus justes et plus écologiques.

Ce rapport fournit des informations spécifiques à chaque pays, une cartographie des parties prenantes et des recommandations concrètes pour soutenir les OSC africaines dans cet effort.

Introduction

Le rôle et l'influence de la Chine dans le secteur des minerais de transition en Afrique ont suscité un débat intense, alimenté par [la concurrence géopolitique](#) mondiale sur les chaînes d'approvisionnement et par la demande croissante et persistante des entreprises productrices africaines concernant les [industries de transformation nationales](#).

La Chine joue un rôle majeur en Afrique – un continent qui, selon le CADM, compte près de 30 % des réserves mondiales de minerais de transition : [48,1 % de cobalt](#), [47,7 % de manganèse](#), [21,6 % de graphite naturel](#), [5,9 % de cuivre](#), [5,6 % de nickel](#), [1 % de lithium](#) et [0,6 % de minerai de fer](#).

Au cours des vingt dernières années, elle s'est implantée dans les principaux pays producteurs sur diverses périodes.

En Afrique, où la priorité est donnée à la [transition énergétique](#), au développement et à l'industrialisation, en particulier pour les pays producteurs, ces minerais sont appelés « [minerais verts](#) »¹ ou « minerais de transition » et non « minerais critiques », au moins au niveau continental.

Au niveau national, dans certains pays, comme la [Zambie](#) et l'Afrique du Sud, qui ont récemment adopté leurs [stratégies nationales en matière de minerais critiques](#), c'est le terme « minerais critiques » qui est utilisé.

Au niveau de l'Union africaine (UA), le choix du terme « minerais verts » reflète non seulement un désir de se concentrer sur le potentiel climatique et énergétique de ces ressources, mais aussi une intention d'éviter les tensions géopolitiques et sécuritaires qui dominent le débat mondial.

En tant que grand lieu de production de ces minerais, l'Afrique les considère comme [un levier vital pour l'industrialisation, la transformation économique](#) et la participation significative au changement mondial vers une énergie propre. Pour les gouvernements et les OSC des pays producteurs, la question de l'impact de la Chine dans ces pays est de plus en plus importante, compte tenu de sa présence dans les principaux pays producteurs.

¹ En mars 2025, l'Union africaine a publié la « Stratégie africaine des minerais verts ». [Lien de la référence](#)

Plutôt que de tenter de dresser une vue d'ensemble exhaustive, le rapport se concentre sur cinq pays stratégiquement importants : la République démocratique du Congo (RDC), la Zambie, le Zimbabwe, la Guinée et l'Afrique du Sud.

Grâce à un réseau d'entreprises, notamment des entités privées et d'État et des entreprises mixtes, la Chine contrôle des pans importants des secteurs du cobalt et du cuivre de la RDC, de la bauxite de Guinée, du lithium du Zimbabwe ; elle est aussi solidement implantée dans le secteur du cuivre de la Zambie. Les entreprises chinoises comptent parmi les principales parties prenantes de l'industrie des minerais de transition de ces pays.

Compte tenu de la nature large et du nombre croissant de définitions des minerais de transition par pays, ce rapport s'appuie sur la liste des minerais de transition de [l'Africa Green Minerals Observatory](#) (Observatoire africain des minerais verts) : cuivre, cobalt, lithium, bauxite, nickel, manganèse, graphite, terres rares, métaux du groupe du platine (PGM).

Ces minerais – cobalt, cuivre, lithium, bauxite (pour l'aluminium) et nickel – sont des composants essentiels des batteries, moteurs électriques, câbles

et structures légères qui alimentent les systèmes d'énergie renouvelable et les véhicules électriques. Leurs propriétés incomparables – densité énergétique élevée, excellente conductivité, résistance à la corrosion et rapports résistance/poids – les rendent indispensables à la construction des infrastructures à faibles émissions de carbone nécessaire à la transition énergétique mondiale.

Ce rapport vise à fournir des éclairages et des outils aux OSC de ces pays pour qu'elles dialoguent avec les sociétés minières chinoises de manière à protéger les droits des communautés où sont déployées les activités minières et à créer un cadre qui favorise des résultats positifs pour les communautés nationales au sens large.

Le rapport tentera de cartographier les principales activités chinoises relatives aux minerais de transition dans les cinq pays et de faire la lumière sur leur impact actuel, sur la dynamique des interactions entre les parties prenantes chinoises et locales, et sur les mécanismes et opportunités que les parties prenantes locales peuvent utiliser pour influencer les entreprises chinoises afin de susciter des résultats positifs pour les pays d'accueil.

Méthodologie

En guise d'approche principale de recherche pour ce rapport, l'auteur a entrepris des recherches documentaires approfondies en étudiant la couverture médiatique, les publications des ONG, les rapports annuels des sociétés minières, les documents publics des gouvernements et les études universitaires pertinentes pour chaque sujet.

Pour enrichir ces résultats, des entretiens semi-structurés confidentiels ont également été menés – à la fois en ligne et par téléphone – en vertu de la règle de Chatham House qui garantit l'anonymat et favorise un dialogue ouvert. Nous avons interrogé des parties prenantes actives dans le secteur minier (responsables gouvernementaux, dirigeants d'entreprises, représentant·e·s de la société civile et analystes indépendant·e·s) et assuré la couverture de la dynamique politico-économique de chaque pays.

Nous avons utilisé un guide d'entretien structuré autour de grands thèmes – cadres réglementaires, mécanismes de financement, goulots d'étranglement de la

chaîne de valeur et défis de gouvernance – pour inviter à une conversation ouverte et permettre aux répondant·e·s de développer librement leurs réponses sur les questions les plus importantes dans leur contexte. Un exemple de guide thématique sur la Zambie est fourni à l'annexe A pour illustrer la nature et la portée des questions posées.

Tous les entretiens ont été enregistrés (avec autorisation) et transcrits pour effectuer l'analyse thématique. Pour enrichir et valider nos résultats, nous nous sommes également appuyé·e·s sur des recherches de terrain et des consultations des parties prenantes menées par les auteurs au cours des 14 derniers mois, permettant une comparaison croisée et un recoupement des informations.

Il s'est avéré relativement simple de nouer ces contacts en RDC, au Zimbabwe et en Guinée, où l'exploitation minière a un poids politique et géopolitique important ; les parties prenantes locales, les journalistes et les groupes de la société civile ont démontré à la fois leur expertise et

leur volonté de partager leurs idées. En revanche, il a été plus difficile de réaliser des entretiens en Zambie et en Afrique du Sud, ce qui illustre peut-être la nature sensible du sujet et la réticence des répondant·e·s à s'engager à court terme.

En plus des entretiens formels, nous avons eu deux conversations informelles avec des cadres de sociétés minières chinoises – une entreprise d'État et une grande entreprise privée – opérant dans certains des pays couverts².

Bien que l'une de ces discussions ait eu lieu en 2024, les points de vue présentés restent très pertinents aujourd'hui et ont été corroborés par les récentes remarques d'une autre partie prenante chinoise.

Dans l'ensemble, cette combinaison de recherches documentaires rigoureuses et d'entretiens ciblés a fourni une base solide de preuves à l'appui de l'analyse et des recommandations présentées dans ce rapport.

² Nous restons intentionnellement vagues pour remplir l'engagement que nous avons pris envers nos interlocuteur·rice·s concernant l'anonymat de leurs entreprises

Parties prenantes chinoises



Ce chapitre examine les parties prenantes de la présence de la Chine dans les minerais de transition en Afrique : les institutions financières, les sociétés minières et l'appareil institutionnel.

Cette présence est le résultat d'une stratégie délibérée et coordonnée pilotée par Pékin, dans un contexte qui combine à la fois les intentions de la Chine et les intérêts des pays africains ciblés. Un rapport récent publié par AidData de l'Université de Boston sur le financement chinois dans le secteur des minerais de transition – [Power Playbook :Beijing's Bid to Secure Overseas Transition Minerals](#) – donne un aperçu de la stratégie à long

terme de la Chine en matière de minerais de transition dans le Sud mondial et en Afrique.

L'expansion de la Chine dans les minerais de transition en Afrique a été favorisée par divers facteurs, comme la demande de minerais pour alimenter sa croissance économique ou la diversification de son offre pour certains minerais, ce qui a créé des marchés pour ses entreprises. Pour réussir, elle a mis en place des infrastructures complexes composées de diverses parties prenantes qui englobent des institutions gouvernementales, des entreprises d'État, des entreprises mixtes et des institutions financières.

1. Infrastructures financières

Le rapport AidData combiné à des sources supplémentaires – [Who's who in the Chinese lending institutional landscape](#) de Marina Rudyak, [China Belt and Road Initiative \(BRI\) Investment Report 2025](#) du Griffith Asia Institute, [China Global Investment Tracker](#) de l'American

Enterprise Institute et [Chinese presence in the DRC cobalt and copper supply chain](#) du China-Global South Project – a mis en lumière les institutions financières qui ont accompagné les entreprises chinoises dans leurs projets miniers en Afrique.

Les infrastructures financières de la Chine pour les investissements relatifs aux minerais de transition en Afrique sont soutenues par les principales banques d'investissement du pays : la Banque de développement de Chine (BDC) et la China Eximbank. Ces deux banques accordent la priorité aux projets stratégiques en phase avec les objectifs de sécurité des ressources de Pékin. Elles financent à la fois des entreprises d'État et privées, bien que les entreprises d'État et les entreprises mixtes reçoivent [la majorité des prêts de grande ampleur](#).

Les banques commerciales d'État – telles que la Banque industrielle et commerciale de Chine (BICC), la Banque de Chine (BoC) et la Banque de Construction de Chine (CCB) – ont une double mission³ : réaliser des bénéfices tout en faisant progresser les intérêts de l'État.

Les banques commerciales entièrement privées (comme la China Minsheng Bank) jouent un rôle mineur. Les fonds souverains (comme le Silk Road Fund), les fonds d'investissement (comme le [China-Africa Development Fund](#)) et les compagnies d'assurances-risques politiques (comme Sinasure) complètent cet écosystème.

Sinasure est l'agence officielle de crédit export qui dépend du ministère du Commerce (MOFCOM). En tant que [société d'assurance stratégique](#), l'agence fournit des assurances de crédit export et d'investissement, des garanties de prêt et un soutien sous forme de cautionnement pour atténuer les risques commerciaux et

politiques pour les sociétés d'exportation chinoises et d'investissements à l'étranger, soutenant ainsi le commerce transfrontalier et le financement de projets de la Chine.

Cette architecture financière a permis aux entreprises chinoises d'obtenir des capitaux rapidement et avec une grande efficacité, même pour des investissements dans des juridictions à risque, ce qui leur a permis de devancer la concurrence. Cette agilité a offert aux gouvernements africains une [alternative](#) au financement conditionnel prolongé fourni par les banques multilatérales de développement et les bailleurs de fonds classiques.

Selon le rapport AidData mentionné ci-dessus, entre 2002 et 2021, la Chine a engagé environ [56,9 milliards de \\$ US](#) pour des projets liés aux minerais de transition dans les pays du Sud, la RDC représentant la plus grande part en Afrique ([près de 14 milliards de \\$US](#)).

³ Y. Xu, 2024, Industrial Policy and State Ownership: How Do Commercial Banks Allocate Credit in China? Document de travail du FMI WP/24/262. Washington, D.C. : Fonds monétaire international.

[China Eximbank \(banque d'import-export de Chine\)](#) est la principale banque d'investissement chinoise pour le financement concessionnel et le crédit d'exportation. Dans le domaine des minerais de transition en Afrique, elle a souscrit d'importants contrats de « ressources contre infrastructures », accordant des prêts à faible taux d'intérêt aux gouvernements hôtes en échange de droits miniers. L'un de ses engagements phares est le partenariat cuivre-cobalt de Sicomines en RDC, où elle a accordé plus de 5 milliards de \$ de prêts pour financer à la fois les phases minières et les travaux routiers, ferroviaires et électriques associés.

La **Banque de développement de Chine (CDB)** est la principale banque stratégique de la Chine pour le financement commercial et de projets à grande échelle. Elle a financé des prises de participation et des expansions de nouvelles entreprises minières chinoises dans le secteur des minerais de transition pour véhicules électriques en Afrique, telles que la [tranche de prêt de 790 millions de \\$](#) pour l'acquisition et l'expansion subséquente de cuivre-cobalt Tenke Fungurume de China Molybdenum, ainsi que le soutien pluriannuel de la [mine de cuivre Kinsenda de Jinchuan](#) en RDC. Les prêts plus axés sur le marché de la CDB complètent le modèle concessionnel d'Eximbank, ce qui permet aux entreprises chinoises d'obtenir des participations de contrôle et d'augmenter leur capacité de production.

Les institutions financières chinoises qui ont financé ces projets sont :

Banques de soutien et fonds d'investissement :

1. China Exim Bank (CHEXIM)
2. Banque de développement de Chine (BDC)
3. China-Africa Development Fund (CADfund)

Banques commerciales privées et publiques⁴ :

1. Banque de Chine (BoC)
2. Banque industrielle et commerciale de Chine (BICC)
3. Banque de Construction de Chine (CCB)
4. China Minsheng Bank
5. China Citic Bank (Citic)

2. Entreprises chinoises

Les entreprises chinoises présentes dans le secteur des minerais de transition en Afrique relèvent de trois catégories en fonction de leurs modèles de participation⁵ :

- **Entreprises d'État** : entités entièrement contrôlées par le gouvernement.
- **Entreprises mixtes** : sociétés cotées en bourse avec des capitaux propres diversifiés (capitaux publics + capitaux privés/institutionnels), où les entités gouvernementales détiennent généralement des participations minoritaires – mais stratégiquement influentes. Dans les entreprises mixtes, [la gouvernance allie des opérations axées sur le marché à](#)

⁴ Cette liste n'est pas exhaustive. En raison de l'opacité et du manque d'informations publiques sur certaines transactions minières, il est difficile d'établir une liste exhaustive de toutes les banques commerciales qui ont financé les minerais de transition dans les pays sélectionnés.

⁵ Les entreprises d'État sont des entités directement contrôlées par les autorités étatiques (comme la SASAC) par une participation majoritaire et une supervision de la gouvernance. Les entreprises mixtes, généralement organisées sous la forme de sociétés par actions (gufen youxian gongsi) en vertu du droit chinois des sociétés, présentent des actions diversifiées, avec des entités étatiques qui détiennent des participations minoritaires stratégiquement influentes (10 % à 30 %), combinant ainsi les opérations de marché avec la surveillance de l'État via la représentation au conseil d'administration ou les droits de veto. Les entreprises privées n'ont pas de fonds propres de l'État et opèrent sous une gouvernance commerciale. Les trois modèles ont accès au financement chinois, bien que les entreprises d'État et les entreprises mixtes reçoivent un soutien préférentiel des banques d'investissement en vertu des lignes directrices de l'initiative « Belt and Road ».

Exemples : Sinomine (entreprise d'État, lithium du Zimbabwe)¹ ; CMOC (entreprise mixte, cobalt de la RDC)² ; Huayou Cobalt (entreprise privée, cobalt de la RDC).

des mécanismes de surveillance de l'État (par exemple, représentation au conseil d'administration, comités du PCC ou droits de veto sur les actifs stratégiques).

- **Entreprises privées** : pas de participation de l'État.

Ces trois catégories ont toutes accès au financement des institutions financières chinoises, bien que les entreprises d'État et les entreprises mixtes reçoivent souvent un soutien préférentiel des banques d'investissement.

a. Entreprises d'État

Les entreprises d'État sont à l'avant-garde de l'expansion de la Chine dans ce secteur stratégique. Elles sont le principal outil de la présence de la Chine dans les minerais de transition de l'Afrique.

Un grand nombre d'entre elles – China Nonferrous Metal Mining (CNMC), China Railway Group, Power Construction Corporation of China ou China Minmetals Corporation – sont sous la supervision de la Commission de supervision et d'administration des actifs de l'État (SASAC) et relèvent directement de la Commission nationale du développement et de la réforme (NDRC), qui définit

les priorités stratégiques du pays. Il existe également des entreprises d'État provinciales qui sont sous la supervision du gouvernement provincial.

Ces entreprises publiques font plus que poursuivre des objectifs commerciaux : elles agissent comme des outils stratégiques du gouvernement central de Pékin⁶. Elles exécutent les priorités et les directives stratégiques émises par la NDRC, en alignant leurs décisions et opérations d'investissement sur les objectifs économiques et diplomatiques au sens large de la Chine.

La Commission de supervision et d'administration des actifs de l'État (SASAC) et la Commission nationale du développement et de la réforme (NDRC) dirigent conjointement les investissements stratégiques sortants de la Chine dans les minerais de transition. La SASAC fonctionne en tant qu'actionnaire par excellence des entreprises d'État administrées de manière centralisée, exerçant un pouvoir de nomination sur la haute direction, approuvant les principales allocations de capital et appliquant des mesures de contrôle des risques.

Par ailleurs, la NDRC joue un rôle de planification macroéconomique et de référence de la Chine pour les grands projets sortants : elle examine et autorise les investissements à l'étranger, en particulier dans des secteurs sensibles, tels que le cobalt, le lithium, le nickel, le manganèse, le graphite et les terres rares.

⁶ Un-e dirigeant-e chinois-e d'une entreprise d'État centrale a confirmé, lors d'un entretien mené en vertu de la règle de Chatham House, que son fonctionnement répond davantage à des priorités géopolitiques qu'à des ressorts du marché.

En pratique, une entreprise d'État centrale prépare une proposition d'investissement et obtient l'approbation interne de la SASAC avant de soumettre le projet à la NDRC pour obtenir une approbation formelle.

La NDRC évalue l'alignement avec les objectifs nationaux de sécurité des ressources, les profils de risque des pays d'accueil et les politiques industrielles au sens large (par exemple, l'initiative « Belt and Road »). Après approbation, la NDRC peut faciliter le financement concessionnel par le biais de banques d'investissement, tandis que la SASAC assure le suivi des performances post-investissement, en exigeant des rapports périodiques sur les résultats de production, les rendements et la conformité aux normes de gouvernance d'entreprise.

Ce cadre à deux niveaux garantit que les entreprises d'État chinoises exploitant des mines en Afrique font progresser à la fois la rentabilité des entreprises et l'impératif stratégique de la Chine visant à garantir des approvisionnements stables en minerais de transition pour ses industries nationales de transition énergétique et de haute technologie.

b. Entreprises privées et mixtes

Aux côtés des entreprises d'État, plusieurs entreprises privées et mixtes jouent un rôle important. Certaines d'entre elles ont une envergure telle qu'elles sont devenues aussi cruciales que leurs homologues étatiques. Ces entreprises mixtes sont devenues si grandes qu'elles sont souvent confondues avec des entreprises d'État.

Les grandes entreprises reçoivent un financement substantiel des institutions chinoises publiques et privées, en partie parce que le Parti communiste chinois exerce souvent une influence visible, voire formelle, sur leurs opérations. La confusion est en outre maintenue lorsque des entités publiques ou gouvernementales font partie de l'actionnariat, même minoritaire, de ces sociétés qui sont

inscrites en bourse, à Shanghai, Shenzhen ou Hong Kong.

C'est le cas de Zijin Mining, dont la SASAC du Fujian Shanghang [détient 29 % des actions](#).

En outre, en vertu de la loi, les entreprises mettent en place des cellules internes du Parti ; structurellement, elles bénéficient d'un accès préférentiel aux prêts bancaires publics, aux subventions et à d'autres incitations soutenues par l'État.

Que l'on accepte ou non cette caractéristique, il faut reconnaître que la propriété mixte de ces entreprises, combinée à des mécanismes structurels, renforce l'idée que la Chine manque d'un véritable secteur privé, du fait que ces

entreprises servent en fin de compte les intérêts du gouvernement. Ces mécanismes fournissent à Pékin un degré significatif de surveillance, en particulier dans des secteurs stratégiques, tels que les minerais de transition.

Dans le même temps, cependant, ces entreprises conservent une véritable marge de manœuvre dans leurs décisions commerciales et stratégiques. Leur

capacité à faire des choix commerciaux et stratégiques – acquisition, cessation, coentreprise ou concurrence – à la fois contre des entreprises d’État et entre elles, sur des concessions minières et d’autres projets internationaux, démontre qu’elles ne sont pas simplement des extensions de la politique gouvernementale, mais des protagonistes dynamiques du marché.

Liste des principaux projets chinois sélectionnés (entreprise d'État, mixtes et privées) dans les minerais de transition dans les pays couverts

PAYS	ENTREPRISE/ ENTITÉ	PARTICIPATION	PROJET	MINERAIS	PRÊTEUR(S)	TYPE DE SUPPORT	MONTANT
RDC	CMOC DRC Limited (mixte)	Propriété mixte	Mine de Tenke Fungurume	Cuivre, cobalt	Banque de Chine ; China CITIC Bank ; China Minsheng Bank ; CDB, China Merchants Bank	Prêt de projet syndiqué de 7 ans	1,59 milliard de \$ US (AidData)
RDC	CNMC (entreprise d'État centrale)	Entreprise d'État centrale	Mine Deziwa	Cuivre, cobalt	Banque de développement de Chine ; Fonds de développement Chine-Afrique	Prêt concessionnel et facilité de fonds propres	Dépenses d'investissement de 880 millions de \$ US ; facilité pouvant atteindre 3 milliards de \$ US
RDC	Sinohydro & China Railway (CREC) JV	Entreprise d'État centrale	Mine de Sicominés	Cuivre, cobalt	China EximBank ; prêts d'actionnaires de Sinohydro & CREC	Ressource pour les infrastructures et prêts d'actionnaires	EximBank : 2,03 milliards de \$ US ; prêts d'actionnaires : 1,07 milliard \$ US (AidData)
Zimbabwe	Sinomine Resource Group (filiale d'entreprise d'État)	Filiale d'entreprise d'État	Usine de spodumène de Bikita	Lithium (spodumène)	Capitaux propres Sinomine	Construction et expansion de l'usine	300 millions de \$ US (PR Newswire)
Zimbabwe	Zhejiang Huayou Cobalt (privé)	Secteur privé	Mine de lithium Arcadia	Lithium	Capitaux propres Huayou	Acquisition et construction d'installations	422 millions de \$ US (Reuters)
Guinée	SMB-Winning Consortium	Consortium JV	Projet Boké Bauxite	Bauxite	Capitaux propres du consortium (Winning Shipping, Shandong Weiqiao, UMS) ; gouvernement de Guinée (10 %)	Financement par capitaux propres et développement des infrastructures	700 millions de \$US

PAYS	ENTREPRISE/ ENTITÉ	PARTICIPATION	PROJET	MINERAIS	PRÊTEUR(S)	TYPE DE SUPPORT	MONTANT
Guinée	Chalco Guinea Co. S.A. (Chalco/ Chinalco)	Entreprise d'État centrale/ Gouvernement (15 %)	Projet de bauxite de Boffa	Bauxite	Capitaux propres de Chalco ; gouvernement de Guinée (15 %)	Financement par capitaux propres (dépenses d'investissement)	164 M\$ US en espèces (phase 1 du projet) ; total des dépenses d'investissement ~ 706 M\$ US (Caixin Global, Private Equity Wire)
RDC	Metorex (Groupe Jinchuan) (Propriété mixte)	Propriété mixte	Mine de cuivre de Kinsenda	Cuivre	Banque de développement de Chine	Prêts de développement et de fonds de roulement	526 millions de \$US (2021) (docs.aiddata. org)
Zambie	CNMC Luanshya Copper Mines (filiale d'entreprise d'État)	Filiale d'entreprise d'État	Mine de cuivre de Luanshya	Cuivre	Capitaux propres de CNMC	Acquisition & dépenses d'investissement	Acquisition de 50 millions de \$US (2009) ; 100 millions de \$US de dépenses d'investissement sur le Shaft 28 (2025) (HKEXnews)
Zambie	Metorex (Groupe Jinchuan) (Propriété mixte)	Propriété mixte	Mine de cuivre de Chibuluma	Cuivre, cobalt	Capitaux propres Jinchuan et PSCS	Prise de contrôle publique et émission d'actions	Prise de contrôle de Metorex (y compris Chibuluma) pour 1,27 milliard de \$ US_ HKEXnews () ; 85 % Jinchuan/15 % ZCCM- IH
Zambie	JCHX Mining Management (entreprise privée)	Secteur privé	Mine de cuivre de Lubambe	Cuivre	Capitaux propres de JCHX	Dépenses d'investissement d'acquisition & de revitalisation	Acquisition nominale de 2 \$US + prise en charge d'une dette de 857 M\$US ; dépenses d'investissement de 300 M\$US
Afrique du Sud	Wesizwe Platinum Limited/Metorex (Groupe Jinchuan) (mixte)	Propriété mixte	Mine de platine de Bakubung	MGP	Jinchuan Equity, CAD Fund, CDB	Acquisition lors de l'émission d'actions	877 millions de \$US (AidData)

c. Ambassades chinoises : un rôle de supervision et de cadre politique

Dans les pays d'accueil, les entreprises chinoises peuvent compter sur le soutien diplomatique et économique des [ambassades chinoises](#), en particulier de leurs sections économiques.

Dans de nombreux cas, les ambassades chinoises ont exprimé leurs préoccupations concernant des situations qui ont un impact sur les opérations des entreprises chinoises sur le terrain, en particulier les entreprises d'État.

Par exemple, en RDC, lors du processus de renégociation de Sicominex en 2023 et 2024, l'ambassade de Chine s'est exprimée activement et a parfois relayé les messages des entreprises chinoises. Dans une intervention plutôt inhabituelle pour la diplomatie chinoise, l'ambassade [s'est prononcée contre le rapport du bureau de l'auditeur général](#), qui blâmait le consortium chinois à Sicominex. Le

président chinois Xi Jinping a ensuite fait part de ces préoccupations lors [de la visite du président Tshisekedi en Chine en mai 2023](#).⁷

Une situation similaire a également été observée au Zimbabwe lorsque l'ambassade de Chine s'est exprimée pour prendre la [défense des entreprises chinoises](#) engagées dans le secteur du lithium et d'autres activités minières. Ces interventions mettent en évidence le paysage complexe, mais coordonné, des activités minières chinoises en Afrique.

Bien qu'elles ne parlent pas au nom des entreprises privées, dans certaines circonstances, elles peuvent être des interlocuteur·rice·s valables pour de grandes entreprises privées, telles que Zijin Mining, CMOC ou Zhejiang Huayou Cobalt.

3. Institutions politiques chinoises

Plusieurs institutions publiques politiques et administratives jouent des rôles différents dans le processus de supervision et d'approbation des investissements dans les minerais de transition à l'étranger :

- Le Conseil d'État
- Le ministère du Commerce (MOFCOM)
- Le ministère des Affaires étrangères (MOFA)
- Le ministère des Finances (MoF)

- L'administration d'État des devises étrangères (SAFE)

Elles ne sont pas spécifiquement dédiées aux investissements miniers, mais plutôt aux investissements chinois importants à l'étranger dans tous les secteurs.

Certaines associations et organisations rassemblent des sociétés minières chinoises. Elles ne couvrent pas spécifiquement les opérations minières

⁷ « La Chine espère que la RDC fournira un soutien politique et des services pratiques aux entreprises chinoises qui investissent et font des affaires en RDC, et favorisera un environnement commercial juste, équitable et sûr. ». [Lien de la référence](#)

chinoises en Afrique, mais elles rassemblent des sociétés minières chinoises et communiquent leur intérêt au gouvernement chinois.

ORGANISATION	SIGLE	NOM CHINOIS	PÉRIMÈTRE/ORIENTATION
China Mining Association	CMA	中国矿业联合会	Association professionnelle nationale des sociétés minières (charbon, métaux, non ferreux, etc.), y compris celles qui investissent à l'étranger.
Association de l'industrie des métaux non ferreux de Chine (Club VIP pour les activités à l'étranger)	CNMIA/CMRA	中国有色金属工业协会	Représente les sociétés productrices/négociantes de métaux non ferreux (cuivre, cobalt, lithium, ETR), avec un « Club VIP » à l'étranger.
Chambre de commerce de Chine pour les sociétés d'import-export de métaux, minerais et produits chimiques	CCCMC	中国金属矿产及化工进出口商会	Guides et services pour les entreprises qui importent/exportent des métaux, des minerais et des matières premières chimiques, au niveau national et à l'étranger.
Association de l'industrie des terres rares de Chine	ACREI	中国稀土工业协会	Réunit les entreprises de production, de traitement et de négoce de terres rares pour coordonner les technologies, les normes et les transactions à l'étranger.
China International Contractors Association	CHINCA	中国对外承包工程商会	Couvre les entreprises chinoises d'ingénierie et de construction (y compris les infrastructures minières) opérant à l'étranger sous Go-Global.

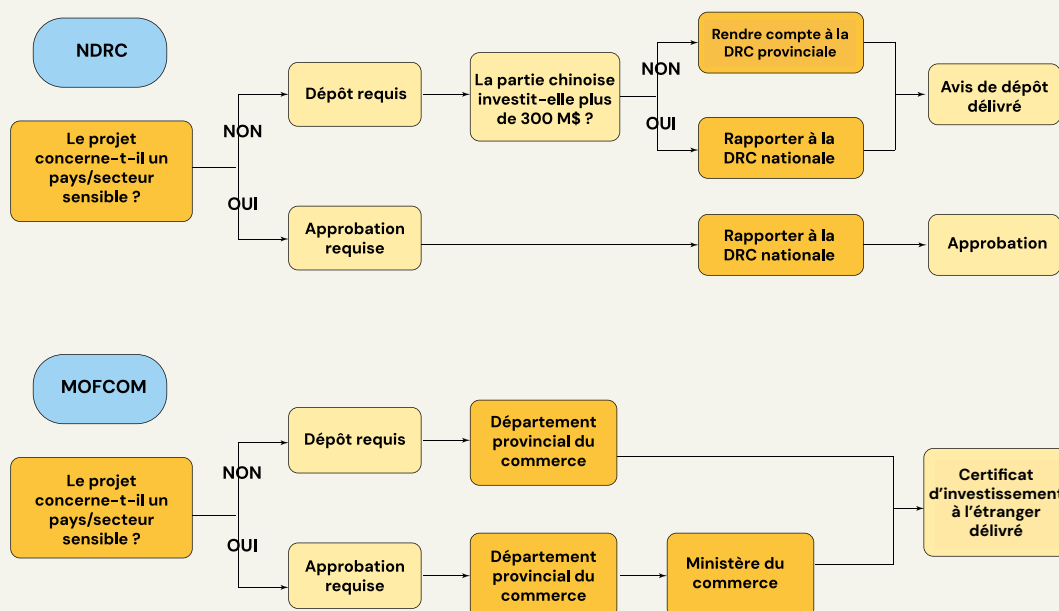
Ces organisations, bien que supervisées par des organismes tels que le MOFCOM, fonctionnent comme des associations à but non lucratif, dirigées par l'industrie, sans autorité statutaire pour représenter les entreprises chinoises dans les négociations avec les gouvernements étrangers ou les parties prenantes locales dans le secteur des minerais de transition en Afrique.

La Chambre de commerce chinoise pour les sociétés d'import-export de métaux, de minerais et de produits chimiques

(CCCMC), qui relève du MOFCOM, a défini les investissements miniers sortants de la Chine grâce à ses [Lignes directrices pour la responsabilité sociale dans les opérations minières sortantes \(LDRSOMS\)](#), publiées pour la première fois en 2014. Les LDRSOMS ont été révisées à plusieurs reprises – dernièrement via le [mécanisme de médiation et de consultation de 2023 pour l'industrie minière et la chaîne de valeur des minerais](#) – afin de renforcer la redevabilité des entreprises dans les opérations internationales.

La CCCMC fait office de principale intermédiaire, [pour faciliter le respect des normes ESG mondiales](#) et l'engagement structuré entre les entreprises chinoises et les parties prenantes du pays d'accueil sur les sites d'extraction.

Compte tenu de son rôle et de sa position, la CCCMC peut être engagée, par le biais du MOFCOM, par les gouvernements des pays d'accueil africains, les OSC ou les organisations de l'industrie, pour aborder les questions relatives aux activités minières des sociétés chinoises dans leurs pays. Des détails seront fournis dans les recommandations.

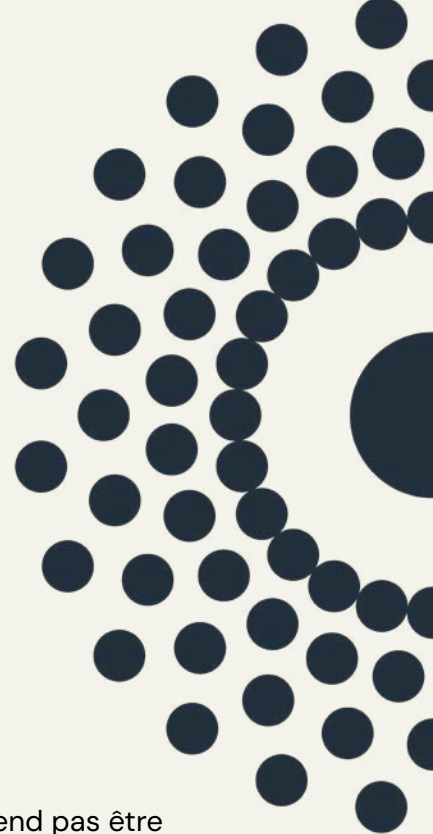


Approbation et dépôt des projets d'investissement chinois à l'étranger.

[Graphique](#) original en anglais conçu par Follow The Money et Inclusive Development

Traduction française réalisée par Just Minerals Africa.

Parties prenantes africaines et dynamiques d'engagement



Cette partie présente un cadre typologique des principales parties prenantes des pays d'accueil et les mécanismes d'influence et d'interaction avec les parties prenantes chinoises dans le secteur des minerais

de transition. Elle ne prétend pas être exhaustive ou fournir un compte rendu détaillé pays par pays, mais offre plutôt un cadre de référence qui sera enrichi par des études de cas nationales.

1. Parties prenantes africaines

Il existe deux types de parties prenantes :

a. Acteur·rices politiques et institutionnel·le·s

- **Autorités exécutives** : présidence (chef·fe d'État, personnel présidentiel, conseiller·ère·s aux affaires minières ou économiques).
- **Organismes gouvernementaux et administratifs** : cabinet du·de la Premier·ère ministre (le cas échéant), ministère des Mines, organismes de réglementation et de surveillance nationaux et provinciaux.
- **Entreprises et agences publiques** : sociétés minières nationales, autorités minières nationales, agences de promotion des investissements.

b. Société civile et acteur·rice·s privé·e·s non étatiques

- **Organisations de la société civile** : ONG nationales et internationales, groupes de réflexion, réseaux de suivi et de plaidoyer.
- **Communautés locales et leaders traditionnel·le·s** : conseils communautaires, autorités coutumières affectées par les opérations minières.
- **Syndicats et coopératives artisanales** : fédérations de petites sociétés d'exploitation minières, coopératives de producteurs·rices artisanaux·ales.

Cette typologie ne répertorie pas toutes les parties prenantes possibles, mais distingue deux grandes catégories pour guider l'analyse.

Chaque contexte national – force des institutions, cadre juridique, influences individuelles, respect des textes juridiques

– illustrera et nuancera cette typologie. Les dynamiques d'interaction évoluent avec l'environnement politique et institutionnel ; des études de cas concrètes seront présentées ultérieurement pour refléter ces variations.

2. Dynamique relationnelle

Les interactions entre les entreprises chinoises et les parties prenantes locales sont fondamentalement déterminées par deux facteurs : l'environnement politique du pays d'accueil et les modalités d'entrée des entreprises chinoises adoptées dans le secteur minier du pays d'accueil.

Pris individuellement et collectivement, ces facteurs ont façonné la perception publique des investissements chinois, identifié les interlocuteurs nationaux ayant l'influence la plus significative, structuré les mécanismes d'engagement entre les parties chinoises et locales, et déterminé les opportunités d'influence des parties prenantes locales envers les entreprises chinoises.

a. Le mode d'entrée

L'approche « ressources contre infrastructure », connue sous le nom de « modèle angolais », a été mise en œuvre pour la première fois en Angola en 2004 et a ensuite été utilisée par la Chine pour pénétrer le secteur minier d'autres pays africains.

Le principe était simple : en échange de l'accès aux ressources naturelles, la Chine financerait et construirait des

infrastructures dans le pays d'accueil. Dans le cadre de cet accord, la Chine a financé des projets d'infrastructure à grande échelle en Angola en échange d'un approvisionnement garanti en pétrole.

Le modèle s'est rapidement développé. Des versions de ce modèle ont ensuite été mises en œuvre en République démocratique du Congo en 2008, en Guinée en 2017 et au Ghana en 2019.

Les investissements chinois dans les secteurs du cuivre et du cobalt de la République démocratique du Congo ont officiellement commencé avec la signature par le gouvernement de la RDC de l'accord litigieux de 9 milliards de \$ avec un consortium chinois, [par la suite révisé à 6 milliards de \\$](#).

Dans la période fragile postérieure au conflit, la RDC avait un besoin urgent de financement à grande échelle, alors même qu'elle avait mené à bien le [processus d'allègement de la dette des PPT de la FMI](#). Le président Joseph Kabila, vainqueur des élections de 2006, s'est tourné vers la Chine pour échanger les ressources de cuivre et de cobalt de son pays contre des infrastructures. L'accord a permis de

créer la coentreprise minière, la « Sino-Congolaise des Mines » (Sicomines) dont les revenus étaient destinés au financement des infrastructures.

En Guinée, l'accord historique « [mines contre infrastructures](#) » de 20 milliards de \$ de 2017 a signé l'arrivée en force de la Chine dans le secteur de la bauxite en Guinée. En réalité, les investissements chinois ont commencé trois ans plus tôt : en 2014, la [Société Minière de Boké \(SMB\) a été créée](#), avec pour [actionnaires](#) Shandong Weiqiao (22,5 %), Winning International de Singapour (40,5 %), United Mining Supply-UMS (27 %) et l'État guinéen (10 %). Sa mission : développer les vastes réserves de bauxite autour de Boké avec le soutien financier chinois.

Outre les chefs d'État et de gouvernement, les ministères et les organismes – existants et nouvellement créés ad hoc – responsables de l'exploitation minière et des infrastructures sont devenus les [principaux interlocuteurs](#) des entreprises chinoises, chargés d'assurer la mise en œuvre et de garantir le succès de ces projets.

En RDC, l'[Agence Congolaise des Grands Travaux \(ACGT\)](#) a été créée en 2008 pour superviser les projets d'infrastructures financés dans le cadre de l'accord minier Chine-RDC ; c'est ensuite qu'a été créé le Bureau de Coordination et de Suivi du Programme Sino-Congolais

(BCPSC). Suite à [des révélations de détournement de fonds](#), le BCPSC a été démantelé par le nouveau président de la RDC, Felix Tshsiskedi, en 2021 : après la [renégociation du contrat Sicomines](#) en 2022, ce dernier a créé l'[Agence de Pilotage, de Coordination et de Suivi des Conventions de Collaboration](#) (APCSC) pour coordonner et suivre tous les accords de coopération bilatérale.

En Guinée, l'Agence nationale d'aménagement des infrastructures minières (ANAIM) [était chargée du suivi des accords de 2017](#).

Les contrats élaborés sur le modèle « ressources contre infrastructures » ont suscité de grandes attentes parmi les communautés locales et les groupes de la société civile, en particulier en ce qui concerne la création d'emplois et les travaux publics promis.

Cependant, tant en [RDC](#) qu'en, [Guinée](#), la fourniture des infrastructures n'a pas répondu à ces attentes. Il convient de noter que, dans les deux pays⁸, la liste complète des infrastructures attendues n'a pas été divulguée.

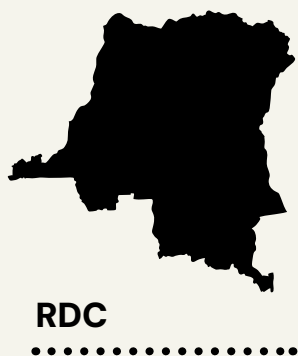
D'autres accords miniers ont suivi : ils étaient le résultat d'engagements commerciaux – coentreprise, acquisition, accords d'affermage – avec des parties prenantes locales et internationales.

⁸ En RDC, dans la première version de l'accord de 9 milliards de Sicomines, les annexes contenaient une liste détaillée des infrastructures à construire. Cependant, dans la dernière version de l'accord, qui l'a réduit à 6 milliards, il n'y avait pas de liste d'infrastructures à construire.

b. Engagements commerciaux

Les entreprises chinoises ont également eu accès aux minerais de transition dans les pays couverts par ce rapport grâce à des accords privés et commerciaux

signés avec des sociétés minières d'État locales ou avec d'autres parties prenantes privées, locales ou étrangères.



En RDC, les acquisitions minières chinoises ont généralement suivi les canaux commerciaux établis, soit par le biais de coentreprises avec la Gécamines, entreprise d'État, soit par des achats directs d'actifs. Par exemple, China Molybdenum (CMOC) [a acquis les actifs de Tenke Fungurume de Freeport-McMoRan](#) en 2016 et la participation restante de l'entreprise canadienne Lundin Mining en 2020. Les deux transactions – approuvées par les autorités congolaises – ont été financées par un [prêt syndiqué de 1,59 milliard de \\$US](#) accordé par la Banque de développement de Chine, la China CITIC Bank, la Banque de Chine et la Minsheng Bank.

Zijin Mining, une entreprise mixte, s'est associée [à Ivanhoe Mines pour développer le projet de cuivre Kamoa-Kakula](#) et a ensuite formé une coentreprise avec Gécamines pour faire avancer le projet de la Compagnie Minière de Musonoï (COMMUS).

En 2016, l'entreprise d'État China Nonferrous Metal Mining Group (CNMC) a convenu avec la société d'exploitation minière d'État Gécamines de créer une coentreprise cuivre-cobalt, [Deziwa Copper-Cobalt Mine](#). CNMC possède plusieurs autres [usines de traitement minier et du cuivre](#) en RDC.



Au Zimbabwe, les investissements chinois dans le lithium se sont accélérés à partir de 2020. Les stratégies d'entrée ont inclus des acquisitions, des coentreprises, des prises de participation et la relance de projets dormants. En 2022, Zhejiang Huayou Cobalt a acheté la mine de lithium Arcadia de Prospect Resources pour un montant de [422 millions de \\$US](#), tandis que Sinomine Resource Group [a acquis Bikita Minerals](#) d'Africa Minerals et d'Amzim Minerals. [Chengxin Lithium a pris une participation de 51 %](#) dans le projet Sabi Star de Max Mind en 2021. En 2019, [Yahua Group a relancé](#) la mine d'étain historique de Kamativi en créant une coentreprise avec Defold Mine.

Le secteur du cuivre en Zambie fonctionne sur un schéma similaire. En 1998, CNMC a créé NFCA Africa Mining PLC [pour acheter la mine](#)

[de cuivre de Chambishi](#) à Zambia Consolidated Copper Mines (ZCCM). En 2009, [CNMC a acquis 85 % de mines de cuivre de Luanshya](#) auprès d'Enya Holdings BV. Jinchuan Group a pris le contrôle de la mine de cuivre de Chibuluma en 2012 en [acquérant Metorex](#). En 2024, JCHX Mining Management a accepté [d'acquérir une participation de 80 % dans la mine de cuivre de Lubambe](#) auprès d'EMR Capital, engageant de ce fait 300 millions de \$ US en capitaux de revitalisation.

Dans chaque cas, une combinaison de parties prenantes locales et internationales – sociétés minières d'État, partenaires privé·e·s et autorités réglementaires – a joué un rôle déterminant dans l'approbation, la structuration et la supervision de ces investissements.

a Interactions avec les parties prenantes locales

Réseaux politiques et personnels

Les interactions avec les protagonistes politiques et les fonctionnaires sont les interactions les plus conséquentes parmi toutes celles impliquant des entreprises chinoises. Elles déterminent en grande partie la nature, la portée et le cadre réglementaire de l'engagement et des opérations chinois sur le continent.

S'appuyant sur la « culture guanxi » de la Chine, [les entreprises chinoises se sont appuyées sur des réseaux et des relations politiques](#) pour renforcer leurs opérations dans les pays où elles opèrent. Ces réseaux politiques sont plus manifestes dans les pays ayant des institutions politiques faibles et dont la culture politique dominante est régie par la gouvernance des « hommes forts ». L'alignement étroit de certain·e·s dirigeant·e·s africain·e·s sur la Chine a joué

un rôle clé dans la formation de réseaux politiques qui profitent aux intérêts chinois dans le secteur minier. C'est en RDC et au Zimbabwe que l'on trouve les cas de figure les plus représentatifs.

Ces réseaux comprennent des fonctionnaires à différents niveaux des institutions publiques et des personnes qui peuvent garantir l'accès politique aux niveaux supérieurs de l'appareil politique. Ils ont joué un rôle déterminant pour faciliter l'entrée, l'expansion et la protection des sociétés minières chinoises opérant dans ces pays.

La faiblesse des freins et contrepoids institutionnels a permis à ces réseaux de protéger les entreprises de la pression des ONG nationales et internationales, des employé·e·s locaux·ales et des communautés touchées.

En République démocratique du Congo, des entretiens ont révélé que certaines personnalités politiques ont créé des sociétés de sous-traitance qui remportent des contrats auprès de sociétés minières chinoises et non chinoises. Ce système sert souvent de mécanisme opaque de redistribution des rentes et, dans de nombreux cas, de canal institutionnalisé pour la corruption.

En RDC également, des membres de la famille présidentielle ont été impliqués dans des interactions avec des ressortissants chinois.

Au Zimbabwe, les interactions avec les entreprises chinoises ont été influencées par la « [Look East Policy](#) » de 2003 qui visait à donner la priorité aux relations avec les pays asiatiques et la Chine en particulier, et aux engagements politiques et militaires au sens large qui ont suivi et sur lesquels le parti au pouvoir s'est appuyé pour contrebalancer les sanctions économiques occidentales.

Les investissements chinois dans le pays s'inscrivent ainsi dans un contexte plus large où les [intérêts politiques, économiques et militaires sont étroitement liés](#). Les réseaux politico-militaires en jeu recherchent plus qu'un simple enrichissement personnel ; ils incarnent une logique de survie du régime qui est plus prononcée au Zimbabwe que dans les autres pays examinés dans ce rapport. Cela rend le cas du Zimbabwe particulièrement remarquable.

La Guinée constitue également un cas de figure hors norme, car elle revêt une importance stratégique pour la Chine.

Avec ses abondantes réserves de bauxite et de minerai de fer, la Guinée offre à Pékin une occasion cruciale de diversifier ses sources d'approvisionnement en matières premières essentielles à l'économie industrielle de la Chine.

Cela contribue à expliquer pourquoi la Chine a publiquement appelé à un retour à l'ordre constitutionnel à la suite du coup d'État de septembre 2021 qui a renversé le président Alpha Condé.

Bien que les premières réactions à la nouvelle junte aient été marquées par des incertitudes et des tensions, les entreprises chinoises se sont rapidement adaptées et ont réussi à [créer de nouveaux réseaux politiques](#).

Il est toutefois essentiel de reconnaître que ces réseaux sont des outils pragmatiques – des moyens de s'adapter à des environnements politiques changeants et complexes plutôt que des choix idéologiques délibérés. Du point de vue des entreprises chinoises, ces alliances ne sont pas des expressions de loyauté envers le régime ou des signes de l'alignement idéologique de la Chine avec le pouvoir. Ces réseaux sont considérés comme le « moyen de mener des affaires »⁹ dans le pays.

Dans les pays où les institutions de l'État sont faibles, l'administration publique manque de ressources et les mécanismes de redevabilité sont limités, cela constitue un cadre favorable à l'émergence de fonctionnaires non motivés qui attendent des paiements informels avant d'exercer leurs fonctions. En conséquence, dans de tels contextes, les signatures des fonctionnaires – y compris des ministres

⁹ Témoignage d'un dirigeant chinois d'une entreprise d'État présente en RDC, 2004

et des haut·e·s fonctionnaires – peuvent devenir transactionnelles et faire l’objet de négociations.

Ces réseaux personnels sont maintenus par l’échange de faveurs¹⁰ et de paiements en espèces. Pour de nombreuses entreprises chinoises, il a été relativement facile de s’adapter à de tels systèmes dans les pays d’accueil en raison de la similitude avec certaines pratiques en Chine, notamment la culture bien connue de « l’enveloppe rouge ».

La pérennité de ces réseaux politiques a favorisé une culture d’abus qui a transformé efficacement les sociétés minières chinoises en caisses noires¹¹ pour certaines personnalités et réseaux politiques. Comme l’a fait remarquer un·e initié·e du milieu politique et du secteur minier congolais lors d’un entretien : « Quoi de plus normal, les entreprises chinoises ont plus de liquidités. »

Cependant, un [article récent](#) de Go Global Service Port – une publication de la Commission du commerce municipal de Shanghai – avertit les entreprises chinoises intervenant en Afrique qu’elles doivent se tenir à l’écart de la politique locale et éviter d’afficher toute sympathie politique. Pour atténuer les risques, l’article propose plusieurs recommandations clés :

- **Maintenir une stricte neutralité politique.** Éviter de prendre parti ou de témoigner du favoritisme dans les conflits politiques locaux.
- **Dialoguer avec les communautés locales.** Construire de véritables

relations, en particulier dans les zones de tensions ethniques, pour favoriser la bonne volonté et le permis d’exploitation social.

- **Respecter rigoureusement les lois locales.** Le respect de la réglementation réduit le risque de sanctions administratives ou de harcèlement.
- **Souscrire une assurance risque politique.** Des institutions comme SINOSURE peuvent protéger contre les pertes résultant de l’instabilité gouvernementale, de l’expropriation ou d’autres perturbations politiques.

L’ensemble de ces lignes directrices laissent penser que les sociétés d’investissement chinoises ont conscience d’une chose que s’appuyer sur des relations avec les élites a ses limites dans des contextes instables. Dès lors, elles s’orientent vers des stratégies de gestion des risques plus résilientes et axées sur la communauté.

Relations avec les organisations de la société civile

Les interactions entre les sociétés minières chinoises et les groupes locaux de la société civile figurent parmi les défis les plus complexes dans les pays couverts. Souvent marquées par une méfiance mutuelle – les entreprises chinoises se méfient des ONG et inversement – ces relations ont jusqu’à récemment été rares, seules quelques entreprises faisant de véritables efforts de communication. Les dirigeant·e·s chinois·e·s désignent souvent les barrières linguistiques, les différences

¹⁰ Au cours de l’entretien, un·e fonctionnaire congolais·e du secteur minier a admis qu’une société minière chinoise lui avait proposé une bourse pour que ses enfants étudient en Chine

¹¹ Les autorités nationales et provinciales ont tendance à se tourner vers les entreprises chinoises pour obtenir de l’argent afin de couvrir certains événements publics ou besoins politiques (entretien et témoignage d’un ancien·ne fonctionnaire minier·ère en RDC)

culturelles et la corruption omniprésente comme des obstacles majeurs ; l'une d'entre elles a même décrit les ONG locales ont comme « trop hostiles ».

Du point de vue de la société civile et des organisations syndicales, l'expérience limitée des entreprises chinoises en matière de gouvernance démocratique et de mécanismes de redevabilité a contribué à une protection insuffisante des droits des travailleur·se·s africain·e·s et à des cas de pratiques discriminatoires.

Récemment, plusieurs sociétés minières chinoises ont initié un engagement structuré avec des groupes locaux de la société civile. En Guinée, par exemple, le Winning Consortium a collaboré avec des ONG pour répondre aux griefs de la communauté ; ailleurs, les meilleures pratiques de l'industrie ont conduit à une sensibilisation similaire.

La publication par Pékin de [lignes directrices sur les rapports ESG à l'étranger](#), bien qu'elles ne soient pas encore contraignantes, témoigne de

l'intention d'aligner les investissements miniers chinois sur les normes internationales, renforçant ainsi le programme « [Green Belt and Road](#) » et le principe selon lequel les projets « à petite échelle et centrés sur la communauté » peuvent apporter des avantages durables.

Les grandes entreprises d'État et privées ont commencé à affecter des équipes dédiées à la coordination des partenariats avec les ONG, à la réalisation d'études d'impacts sociaux et environnementaux et à la mise en œuvre de programmes de développement communautaire¹². Ces efforts reflètent l'idée, [exprimée par les analystes chinois·e·s](#), que la réputation des entreprises en Afrique est étroitement liée à l'image au sens large de la Chine comme partenaire de développement.

En améliorant leurs cadres ESG et en approfondissant le dialogue avec la société civile, ces entreprises cherchent à faire preuve de fiabilité et de réactivité, en adoptant un positionnement plus favorable que les investisseur·se·s occidentaux·ales classiques.

3. Opportunités d'influence pour les acteur·rice·s africain·e·s

Ce tableau synthétise les opportunités que peuvent saisir les parties prenantes locales pour influencer les entreprises

chinoises intervenant dans les minerais de transition dans leur pays.

¹² En 2024, une entreprise chinoise en RDC a contacté l'auteur, car elle voulait son aide pour trouver une organisation locale susceptible de la soutenir dans la gestion de son programme communautaire de sensibilisation.

PAYS	LEVIER D'INFLUENCE	PARTIE(S) PRENANTE(S)	MÉCANISME/DESCRIPTION
RDC	Négociation et renégociation de contrats	Ministère des Mines ; APCSC	Utiliser les révisions du Code minier (2018) et les renégociations périodiques (par exemple, Sicomin 2022) pour insister sur des redevances plus élevées, le traitement local et la livraison d'infrastructures ; l'APCSC applique de nouveaux jalons.
	Surveillance réglementaire et octroi de licences	Ministère des Mines ; ministère de l'Environnement	Refuser ou conditionner les permis d'exploration/de développement à la réalisation d'études d'impacts environnementaux conformes aux ¹³ normes de la SFI ou à celles du pays d'accueil, ainsi qu'au respect des obligations en matière de contenu local et d'environnement et des lignes directrices de la Chine sur la protection de l'environnement dans les projets à l'étranger .
	Mécanismes de transparence	ITIE ; Comités miniers du Parlement ; OSC	Tirer parti des divulgations mandatées par l'ITIE et des audiences parlementaires pour obtenir la publication des contrats et mettre en évidence les divergences dans les rapports des entreprises, renforçant ainsi la redevabilité publique.
	Organes de coordination institutionnels	ACGT ; APCSC ; Commission économique et financière Chine-RDC	Faire passer tous les accords sino-RCD par l'ACGT/APCSC, ce qui permet de faire appliquer des clauses de performance, des pénalités et de garantir une coordination interministérielle dans les commissions semestrielles.
	Participation de la société civile	ONG ; groupes communautaires ; mécanisme de la CCCMC, ambassades chinoises	Enregistrer les griefs dans le cadre du mécanisme de médiation et de consultation de la CCCMC et/ou s'associer à la CCCMC pour proposer des ateliers sur la RSE et faire ainsi pression en faveur de meilleures garanties sociales et environnementales de la part des entreprises chinoises
	Leviers de marché et fiscaux	Ministère des Finances ; ministère des Mines	Conditionner les licences d'exportation ou offrir des incitations/pénalités fiscales sur la valeur ajoutée locale (comme le raffinage local du cobalt) et appliquer les dispositions de paiement direct introduites dans le Code de 2018.

PAYS	LEVIER D'INFLUENCE	PARTIE(S) PRENANTE(S)	MÉCANISME/DESCRIPTION
Guinée	Supervision et renégociation des contrats	Ministère des Mines et de la Géologie ; ANAIM	Examiner et renégocier l'accord-cadre de 2017 de « bauxite contre infrastructures » ; l'ANAIM peut suspendre ou rediriger les paiements si les jalons relatifs aux infrastructures ne sont pas respectés. Dialoguer avec le SASAC pour signaler un comportement inapproprié de l'entreprise d'État chinoise
	Application de la réglementation et octroi de licences	Ministère de l'Environnement ; ANAIM	Mettre en œuvre les approbations des études d'impacts environnementaux et les normes techniques avant d'accorder des licences minières ; l'ANAIM assure le suivi de la conformité des infrastructures dans le cadre de l'accord de 2017.
	Mécanismes de transparence et de redevabilité	ITIE ; Comité parlementaire des mines ; OSC	Utiliser les divulgations de l'ITIE sur les droits de concession, les redevances et les paiements liés au développement social pour contester les écarts ; convoquer les dirigeant·e·s/ministres pour des audiences sur la base des données publiées.
	Organes de coordination institutionnels	Groupe de travail interministériel (Mines, Finance, Infra)	Coordonner les contributions des ministères compétents par le biais de réunions périodiques du groupe de travail pour suivre la mise en œuvre et résoudre les goulots d'étranglement dans le pipeline de ressources pour les infrastructures.
	Engagement communautaire et de la société civile	ONG locales ; médias ; communautés touchées	S'engager avec les ambassades chinoises pour déposer des plaintes via les canaux de griefs de la CCCMC ; utiliser les rapports d'enquête et les forums communautaires pour mettre en évidence les lacunes dans la fourniture des infrastructures et les impacts environnementaux.
	Instruments fiscaux et de marché	Ministère des Finances ; Douanes	Ajuster les quotas d'exportation, les redevances ou introduire des allègements fiscaux/exonérations de droits pour encourager le traitement à terre de l'alumine et l'ajout de valeur en aval.

PAYS	LEVIER D'INFLUENCE	PARTIE(S) PRENANTE(S)	MÉCANISME/DESCRIPTION
Zimbabwe	Négociation et renégociation de contrats	Ministère des Mines & Développement de l'exploitation minière	Tirer parti des examens réglementaires dans la législation minière nationale et des négociations autonomes des conditions du projet lithium pour assurer une plus grande valeur ajoutée et garantir des clauses avantageuses pour la communauté.
	Surveillance réglementaire et octroi de licences	Agence de gestion de l'environnement ; ministère des Mines	Conditionner les permis d'exploitation minière aux études d'impacts environnementaux approuvées et aux plans de gestion environnementale en vertu des règlements de l'EMA ; appliquer les renouvellements de permis en conformité avec les dispositions mises à jour du code minier.
	Mécanismes de transparence	ZELA ; Commission parlementaire du portefeuille sur les mines	Utiliser le plaidoyer de ZELA et la proposition d'adhésion à l'ITIE pour faire pression sur les divulgations publiques ; dialoguer avec les entreprises chinoises, mobiliser les responsables/entreprises pour les enquêtes des comités sur la base des données publiées.
	Organes de coordination institutionnels	Comité interministériel des mines	Coordonner la supervision des infrastructures et de la réglementation dans l'ensemble des portefeuilles Mines, Environnement et Finances, sans agence de suivi autonome.
	Engagement de la société civile	ZELA ; réseaux communautaires de plaidoyer	S'associer à la CCCMC pour des ateliers sur la RSE ; documenter les impacts par le biais de visites de sites et de plaidoyer médiatique ; enregistrer les griefs sociaux ou environnementaux.
	Instruments fiscaux et de marché	Ministère des Finances ; Mines	Imposer des exigences en matière de bénéfices locaux, ajuster les licences d'exportation et appliquer un traitement fiscal préférentiel aux installations de traitement en aval.

PAYS	LEVIER D'INFLUENCE	PARTIE(S) PRENANTE(S)	MÉCANISME/DESCRIPTION
Zambie	Négociation et renégociation de contrats	Ministère des Mines et du Développement des minerais	Utiliser la loi relative au développement en matière de mines et de minerais (2015) et la nouvelle loi sur la Commission de réglementation des minerais (2024) pour renégocier les baux de grande ampleur et insister sur les engagements en matière de contenu local lors du renouvellement des licences.
	Surveillance réglementaire et octroi de licences	Commission de règlement sur les minerais ; ZEMA	Appliquer les approbations des études d'impacts environnementaux et les dispositions relatives au contenu local en vertu de la Loi sur le Code du travail de 2019 ; exiger des mines qu'elles démontrent leur conformité avant le renouvellement des permis.
	Mécanismes de transparence	ITIE Zambie ; Comité parlementaire des mines	Tirer parti du niveau de validation élevée de l'ITIE en Zambie (2021) et des rapports périodiques de l'ITIE pour faire pression en faveur de divulgations complètes et ventilées et d'un contrôle parlementaire des revenus miniers.
	Organes de coordination institutionnels	Agence zambienne de développement ; Commission de règlement sur les minerais	Faciliter l'investissement à guichet unique via ZDA ; coordonner les fonctions réglementaires maintenant consolidées dans le cadre de la Commission de règlement sur les minerais afin de rationaliser les contrôles d'autorisation et de conformité.
	Participation de la société civile	Citizens for a Better Society ; Tax Justice Alliance	Utiliser les données et les campagnes de plaidoyer de l'ITIE pour faire pression en faveur de réformes juridiques sur les taxes, l'application du contenu local et la distribution transparente des revenus au niveau du district.
	Instruments fiscaux et de marché	Ministère des Finances ; Commission de règlement sur les minerais	Appliquer des objectifs d'approvisionnement local échelonnés (40 % d'ici 2026 ; 60 % d'ici 2030) avec des sanctions en cas de non-respect, parallèlement aux quotas de propriété et d'emploi définis dans les règles sur le contenu local.

Impact et défis des investissements chinois



2013 – 2018,

cobalt alone contributed an average of

9%

to GDP,

1. République démocratique du Congo

La présence chinoise dans les secteurs des minerais de transition des pays couverts par ce rapport a eu un impact différent sur chaque pays et pose des difficultés. Malgré les différences d'impact, les défis liés à leurs activités sont relativement communs dans ces pays.

En RDC, en 2023, les entreprises chinoises représentaient 68 % de la production de cuivre et de cobalt du pays, ce qui a permis de propulser la RDC au rang de premier pays producteur mondial de cobalt et de deuxième pays producteur de cuivre.

L'impact économique de cette expansion a été significatif : de 2013 à 2018, le cobalt à lui seul a contribué en moyenne à 9 % du PIB, et en 2018, le cuivre et le cobalt représentaient à eux deux la moitié des exportations minières du pays.

Une interdiction de 2013 sur les exportations de concentrés a stimulé la construction de fonderies nationales, qui produisent maintenant 99,99 % de cuivre pur. Le cobalt, cependant, reste un produit en amont – l'hydroxyde de cobalt est exporté vers la Chine pour le raffinage – et malgré l'engagement de CMOC en décembre 2024 de développer le traitement local en aval, des étapes concrètes doivent encore voir le jour.

Parallèlement aux gains de production, de graves défis sociaux et environnementaux sont apparus. Les enquêtes menées par AFREWATCH (2021) et Mongabay (2023) ont documenté des cas de maltraitance de travailleur-se-s, d'incidents de pollution et d'expulsions forcées associés à de grands projets. Une gouvernance faible et une surveillance réglementaire limitée ont permis aux entreprises chinoises d'obtenir un traitement préférentiel grâce à des paiements informels et à des liens politiques, soulignant la nécessité d'un cadre politique équilibré qui garantisse à la fois la croissance économique et un développement durable et équitable.

2. Guinée

La Guinée est rapidement devenue le principal fournisseur de bauxite de la Chine – fournissant 55 % des importations chinoises en 2023 – principalement grâce aux projets Boké et Boffa. Dans la première phase, Chalco a investi 585 millions de \$USD.

Les entreprises chinoises se positionnent aussi en aval : le consortium SMB-Winning prévoit de construire à Boké une raffinerie d'une capacité de 1 million de tpa, tandis que State Power Investment Corporation (SPIC) – qui exploite la mine Colia depuis 2021 – a inauguré en mars 2025 une usine d'aluminium de 1,2 million de tpa, après avoir exporté 3,14 millions de tonnes de bauxite en 2023. En 2024, Chinalco et Guinea Aluminum Corporation ont convenu de construire une raffinerie de 2 millions de tpa à Boké pour 4 milliards de \$.

Ces investissements ont permis d'augmenter la production de la Guinée de 22 % en 2023, contribuant à la croissance de 7,1 % du PIB et à la création de quelque 10 000 emplois. En 2021, la bauxite représentait 60 % des revenus du secteur minier.

Pour soutenir la logistique, SMB-Winning a réalisé une liaison ferroviaire de 135 km entre Boké et le port de Dapilon et, en vertu d'un accord de 2017, BICC a financé l'autoroute Coyah-Mamou-Dabola (328,9 millions de €) et les routes urbaines de Conakry (186,1 millions de €).

Cependant, la dépendance du pays à l'égard de la Chine n'est pas sans risque. En 2021, la bauxite représentait 79 % des exportations et finançait 55 % du budget du gouvernement, maintenant la Guinée dans une situation de vulnérabilité face à un éventuel ralentissement de la demande chinoise.

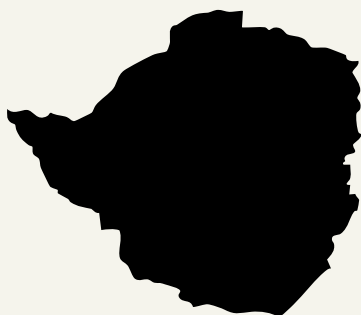
L'expansion des activités liées à la bauxite a eu un coût pour l'environnement et les communautés locales de la région. Des problèmes de pollution de l'eau, d'expropriation illégale de terres et de violations des droits humains ont été signalés par des organisations de la société civile et les médias.

Selon une étude commandée par le ministère des Mines, 858 kilomètres carrés de terres agricoles à Boké devraient être perdus en raison de l'extraction de bauxite dans la région. Des affaires de corruption entourant des projets chinois de bauxite ont également été évoquées.

Les entreprises chinoises présentes dans le secteur de la bauxite en Guinée comprennent également des protagonistes public-que-s et privé-e-s. Chinalco, Chalco et SPIC figurent en tête de cette liste.



55%
of Chinese imports
in **2023**
were from Guinea



2023,
lithium revenues
reached approximately
**US\$200
million**

3. Zimbabwe

En 2022, tout comme les autres pays producteurs de minerais de transition, les autorités zimbabwéennes ont commencé à faire pression pour obtenir une plus grande valeur ajoutée locale. Les entreprises chinoises ont réagi en soulignant les défis structurels qui les empêchent de répondre immédiatement à ces demandes.

À ce jour, quatre concentrateurs de spodumène ont été inaugurés. Bien que présentées comme des installations de « traitement local », elles préparent simplement le spodumène pour l'expédition ; le raffinage et la production de sulfate de lithium ont lieu en Chine. Lorsque l'un des derniers concentrateurs a ouvert ses portes en novembre 2024, le président zimbabwéen a réitéré l'insistance de son gouvernement à faire progresser la chaîne de valeur locale.

À leur tour, [Zhejiang Huayou](#) et [SINOMINES](#) se sont engagées à investir dans la production de sulfate de lithium au Zimbabwe au cours des cinq prochaines années. Pendant ce temps, le gouvernement a assoupli son interdiction d'exporter du lithium brut, statuant désormais sur des cas d'exportation au cas par cas.

Sur le plan économique, ces investissements chinois ont renforcé la capacité minière industrielle du Zimbabwe. Les revenus de la production et du secteur ont grimpé en flèche ; en 2023, les revenus du lithium ont atteint environ 200 millions de dollars US. Cependant, les récentes baisses des prix du lithium ont freiné ces gains.

Au-delà des impacts économiques, les conséquences sociales et environnementales méritent un examen minutieux. Des ONG nationales et internationales et des organisations de médias environnementaux, comme le [Zimbabwe Environmental Law Association](#) (ZELA, Association zimbabwéenne pour le droit de l'Environnement), [International Peace Information Service](#) (IPIS), et [Mongabay](#), ont signalé des cas de pollution de l'eau et des relocalisations forcées autour de la mine de Bikita, le plus grand projet de lithium du Zimbabwe exploité par SINOMINES (filiale de China Nonferrous Metals Mining).

La gestion opaque des processus de réinstallation communautaire, [gangrenés par la corruption](#), expose les populations locales à des violations de leurs droits.



4. Zambie

Sur le plan économique, il reste difficile de mesurer avec précision l'impact de ces investissements sur l'économie zambienne. Si la Chine est de plus en plus présente, elle ne domine pas les secteurs du cuivre ou du cobalt de la Zambie dans la même mesure qu'en RDC.

Néanmoins, ces projets miniers sont sujets à controverse : des préoccupations environnementales et [des violations des droits des travailleur-se-s](#) sont fréquemment signalées.

Les déversements toxiques de Sino Metal, l'une des filiales de CNMC, ont récemment provoqué une contamination de la rivière Kafue en février 2025. D'après les informations obtenues, il ne s'agissait pas du premier incident, un problème similaire [impliquant la même entreprise](#) s'étant produit entre 2022 et 2023.

La question du suivi environnemental par les autorités minières zambiennes reste une préoccupation majeure. Très peu semble être fait pour veiller à ce que les sociétés minières respectent strictement les réglementations environnementales.

5. Afrique du Sud

En Afrique du Sud, comme l'ont noté les personnes avec lesquelles nous nous sommes entretenues, les entreprises chinoises opèrent dans un pays ayant une longue tradition minière et un cadre réglementaire solide, soutenu par des lois, des réglementations et des institutions bien établies. Elles sont soumises aux mêmes exigences et obligations que tous les autres opérateurs du secteur.

En quelques mots : « À l'exception de certains défis en amont en matière de sécurité et de permis, nous n'avons pas rencontré de problèmes majeurs. Les sociétés chinoises ont découvert une culture de sécurité minière bien établie. » Et c'est sans aucun doute ce qui différencie grandement les opérations minières chinoises en Afrique du Sud de celles des autres pays de ce rapport.

Quand les institutions sont bien établies et solides, cela fait une énorme différence dans la façon dont les opérations minières sont gérées.



Ces institutions créent un environnement qui détermine et influence le comportement et les actions des sociétés minières. La solidité des institutions régissant le pays et le secteur minier a un impact sur l'ampleur de la corruption pratiquée par les dirigeant·e·s des sociétés minières ou de la pollution environnementale réalisée en toute impunité par les entreprises. Cependant, il convient de noter que malgré ces efforts, ces protagonistes ont rencontré une série de défis avec les communautés locales en ce qui concerne [l'emploi et les conditions de travail](#), ainsi que des problèmes liés à leurs normes ESG. Cependant, toutes ces questions ont été abordées dans les limites de la loi et des institutions.

Au vu de la robustesse du secteur minier sud-africain, c'est un ensemble différent de problèmes qui est apparu, liés aux pratiques commerciales.

Les sociétés minières locales accusaient les entreprises chinoises de chrome « [d'écraser les entreprises appartenant à des Noir·e·s en ayant un comportement anticoncurrentiel](#) ». Ces préoccupations étaient propres à l'Afrique du Sud : un consortium d'entreprises d'État chinoises – Sinosteel, Minmetals et China National Investment Corporation – a été accusé de vendre du chrome exclusivement à la Chine à des taux réduits, devenant ainsi les fournisseurs privilégiés des acheteur·se·s chinois·e·s et excluant les sociétés minières sud-africaines de ce marché.

Conclusions et recommandations

Au cours de la dernière décennie, les investissements chinois dans les minerais de transition africains – cobalt, cuivre, lithium, bauxite et nickel – ont augmenté rapidement, stimulés par la demande mondiale de batteries, de véhicules électriques et d'infrastructures d'énergie renouvelable. Portées par un cadre politique et économique intentionnel et structuré, la présence et l'expansion de la Chine dans le secteur des minerais de transition en Afrique étaient tout sauf une coïncidence ou une erreur. C'était et cela reste toujours un plan intentionnel visant à concrétiser la vision de la Chine – une vision que les pays couverts par ce rapport ne parviennent toujours pas à esquisser.

Ce n'est que récemment que des pays comme la Zambie et l'Afrique du Sud ont adopté des politiques stratégiques pour développer les minerais de transition au niveau national. D'autres, comme la RDC, le Zimbabwe et la Guinée, sont encore à la traîne.

Malgré et en raison des tensions géopolitiques sur le contrôle des chaînes

d'approvisionnement en minerais de transition, les entreprises chinoises étendent leur présence sur le terrain. Cette tendance montre clairement que les minerais produits en Afrique continueront d'être importants pour la Chine, bien que la Chine [mène des actions de R&D pour éliminer progressivement le cobalt et le lithium de l'industrie des véhicules électriques](#).¹⁴

Les pays producteurs doivent réagir en s'organisant pour en tirer le maximum d'avantages. À ce jour, cependant, la plupart des investissements chinois dans ce secteur se sont limités à l'extraction en amont. Des efforts sont déployés auprès des raffineries d'aluminium en Guinée et des discussions sont en cours concernant les usines de sulfate de lithium au Zimbabwe ; cependant, ces initiatives sont loin de l'ampleur que le continent espère et attend de ses partenaires.

Les politiques des gouvernements hôtes visant à dynamiser les chaînes de valeur locales avancées en sont encore à leurs balbutiements et sont difficiles à évaluer. Le Zimbabwe a récemment décidé de

¹⁴ Près de 2 milliards de \$ sont investis par la Chine dans des initiatives de recherche et développement de technologies de batteries alternatives au cobalt et au lithium. Les investissements ciblés cumulés (état solide et sodium-ion seulement) dépassent 1,6 milliard de \$ sur les seules deux dernières années. [Lien de la référence](#)

revenir presque complètement sur l'interdiction d'exporter des concentrés de lithium, ce qui met en évidence les obstacles structurels qui entravent le traitement en aval. Au-delà de la rhétorique politique et des vœux pieux, des politiques et des mécanismes doivent être mis en place pour créer les conditions préalables nécessaires à la création d'une chaîne de valeur locale avancée.

Les organisations de la société civile, impliquant à la fois les entreprises chinoises et les autorités nationales, doivent tenir compte de cette réalité. La demande de valeur ajoutée locale ne fera que croître ; il est essentiel de comprendre le développement et la structure de l'industrie pour poser les bonnes questions, identifier les principales parties prenantes et élaborer des stratégies de plaidoyer efficaces. C'est la seule façon pour elles de garantir la redevabilité des dirigeants politiques et des entreprises concernant les demandes des personnes qu'elles représentent. Elles seront en mesure de tenir les autorités chinoises redevables de [leurs promesses d'aider les pays africains](#)¹⁵ à industrialiser et à développer leurs chaînes de valeur des minerais.

Les investissements chinois dans les minerais de transition devraient se poursuivre. Bien que ces apports aient injecté des capitaux, des technologies et des infrastructures dans les pays d'accueil, notre étude a également mis en évidence des lacunes récurrentes en matière de gouvernance, de transparence, de gérance

de l'environnement et d'engagement communautaire.

En Guinée, en Zambie, en RDC, au Zimbabwe et en Afrique du Sud, des groupes de la société civile et des observateur·rice·s indépendant·e·s ont documenté la pollution de l'eau, la dégradation des terres, les impacts sur la santé et le partage inégal des avantages associés à des projets à grande échelle. Ces problèmes doivent être traités, compte tenu du contexte général dans lequel les activités minières se déroulent dans ces pays. Une bonne gouvernance, des réglementations et des institutions solides sont plus susceptibles d'aboutir à des résultats positifs.

Dans le même temps, [les interdictions d'exportation](#), les quotas et l'évolution rapide des conditions du marché ont mis en évidence la valeur stratégique et la vulnérabilité de ces chaînes d'approvisionnement pour les États africains et les consommateur·rice·s mondiaux·ales.

En fin de compte, la promesse du développement des minerais de transition – pour soutenir à la fois la diversification économique africaine et la transition énergétique mondiale – ne se concrétisera que si les gouvernements, les investisseur·se·s et les communautés hôtes peuvent créer un modèle opérationnel plus inclusif, redevable et durable.

¹⁵ 5.2.9 « Les deux parties travailleront ensemble pour maintenir la stabilité de la chaîne d'approvisionnement en minerais, promouvoir la valeur ajoutée des minerais en Afrique en développant la technologie de fusion, soutenir l'expansion de la fusion, de la transformation et d'autres secteurs en amont et en aval de l'industrie minière ainsi que la construction d'infrastructures, et explorer des projets de transformation profonde de l'exploitation minière en Afrique, en vue de transformer les dotations en ressources de l'Afrique en avantages du développement économique ». : Forum sur la coopération sino-africaine - Plan d'action de Pékin (2025-2027). [Lien de la référence](#)

Recommandations à la société civile



1. **Développer l'expertise chinoise** : assurez une compréhension approfondie de la politique étrangère chinoise en tant que prolongement des priorités nationales, pour mieux anticiper les stratégies d'engagement de Pékin en Afrique.
 - Proposez une formation spécifique sur l'engagement de la Chine en Afrique couvrant des sujets tels que : le développement des financements de la Chine en Afrique, la politique étrangère en Chine ou les investissements miniers de la Chine en Afrique.
2. **Cartographier les principales institutions chinoises** : identifiez et étudiez les agences responsables de la supervision, du financement et de l'influence, directe ou indirecte, des entreprises chinoises dans les minerais de transition. Comprenez leurs mandats, leur autorité et leurs capacités opérationnelles.
3. **Dialoguer avec l'ambassade et les institutions chinoises à Pékin** :
 - **Envoyer des demandes écrites formelles au Bureau des affaires économiques et commerciales**
Rédigez et soumettez une lettre concise décrivant les questions spécifiques de votre communauté, comme les délais, les études d'impacts environnementaux et les engagements de responsabilité sociale pour le projet d'entreprise d'État. Demandez une réponse écrite et, si possible, une réunion avec les agent·e·s commerciaux·ales de l'ambassade pour discuter davantage de ces points. Le bureau peut aider à contacter le ministère du Commerce à Pékin, qui a le pouvoir [d'assurer le suivi des investissements à l'étranger](#).
 - **Demander des réunions animées par l'ambassade avec des représentant·e·s des entreprises**
Demandez à l'ambassade d'organiser une table ronde ou une visite de site avec les dirigeant·e·s nationaux·ales de l'entreprise d'État chinoise. Présenter ces réunions comme l'occasion pour l'entreprise de clarifier sa conformité aux lois locales et aux directives chinoises pertinentes (comme les directives minières) peut inciter à la participation.

- **Déposer des plaintes officielles pour déclencher la déclaration des dossiers de crédit**

En cas de préjudices graves (comme des incidents de pollution, des conflits de travail), compilez des preuves documentées et demandez à l'ambassade de les transmettre au système de crédit d'investissements à l'étranger du ministère du Commerce. Des conditions négatives d'entrée peuvent mettre en cause l'accès futur des entreprises d'État aux prêts et aux subventions des banques d'investissement.

- **Dialoguer avec l'ambassade dans le cadre de boucles de suivi et de rétroaction continues**

Proposez que l'ambassade mette en place un mécanisme de rétroaction local simple, tel que des enquêtes périodiques ou des briefings communautaires, pour collecter des données en temps réel sur la performance sociale et environnementale de l'entreprise d'État. Les rapports des ambassades peuvent ensuite alimenter le processus de suivi de Pékin dans le cadre des mesures de 2017 pour l'administration des investissements étrangers.

- **Dialoguer avec la Commission de supervision et d'administration des actifs de l'État** : faites part de vos préoccupations par le biais de la section économique de l'ambassade de Chine. Il est peu probable que vous obteniez une réponse ; cependant, la plainte peut déclencher une mission d'audit et d'inspection interne.¹⁶

4. Maîtriser la dynamique de la chaîne d'approvisionnement et de la chaîne de valeur : analysez le cycle de vie complet des minerais de transition, de l'extraction à la transformation, pour évaluer la viabilité des promesses d'industrialisation locale et la validité des obstacles cités par les entreprises chinoises.

5. Adopter une perspective africaine : tenez compte des préjugés occidentaux et corrigez-les en évaluant les parties prenantes chinoises à la lumière des réalités et des besoins africains, en instaurant un dialogue constructif et équitable.

6. Tirer parti des normes chinoises : familiarisez-vous avec les réglementations chinoises en matière d'environnement, de lutte contre la corruption et de transparence, et utilisez-les comme outils de plaidoyer auprès des gouvernements des pays d'accueil et des investisseurs.

- **Invitez les entreprises chinoises, en particulier les entreprises d'État, à adhérer et à se conformer aux lignes directrices de 2022 du ministère chinois du Commerce** pour la protection écologique de l'environnement dans la coopération en matière d'investissements étrangers et de projets de construction. Il s'agit des lignes directrices environnementales les plus complètes publiées par l'État chinois concernant les projets à l'étranger.¹⁷ Les lignes directrices exigent des entreprises qu'elles se conforment aux réglementations environnementales du pays d'accueil et, si celles-ci ne répondent pas aux attentes, qu'elles adoptent les meilleures pratiques internationales ou les normes plus strictes de la Chine.

¹⁶ politiques applicables aux entreprises d'État : <https://www.followingthemoney.org/policies-applying-to-state-owned-enterprises/>

¹⁷ politiques et directives avec des exigences sociales et environnementales : <https://www.followingthemoney.org/policies-and-guidelines-with-social-and-environmental-requirements/>

- Engagez les entreprises d'État à se conformer aux [Mesures de la SASAC pour la supervision et l'administration des investissements à l'étranger par les entreprises centrales \(SASAC \[2017\] # 35\)](#) qui exigent que les entreprises d'État centrales se conforment aux règles et règlements des pays d'accueil.
7. **Promouvoir la bonne gouvernance** : maintenez la pression sur les autorités du pays d'accueil pour qu'elles établissent des environnements réglementaires transparents et équitables qui s'appliquent également à tous les investisseurs·se·s minier·ère·s, quelle que soit leur origine.

Annexe

i. Questions pour l'entretien (cas de la Zambie)

1. Quel était le contexte politique en Zambie qui a conduit ou facilité les investissements chinois dans l'industrie zambienne du cuivre ?
2. Quel était le sentiment politique interne au sujet de la présence de la Chine en Zambie ?
3. Comment les différents partis politiques qui ont dirigé la Zambie au cours des 25 dernières années ont-ils abordé les intérêts et les investissements chinois dans le cuivre zambien ?
4. Comment la dynamique régionale interne (où le cuivre est extrait) a-t-elle influencé (le cas échéant) les gouvernements successifs concernant les investissements chinois dans le cuivre zambien ?
5. Y a-t-il eu ou existe-t-il des personnes (chinoises, zambiennes ou étrangères) qui sont devenues centrales ou importantes pour les relations et la dynamique minières Chine-Zambie ?
6. Dans quelle mesure la corruption, le favoritisme et le népotisme ont-ils joué un rôle d'ampleur (le cas échéant) dans les relations entre la Zambie et la Chine dans l'industrie du cuivre ?
7. Quels facteurs géopolitiques (le cas échéant) ont influencé l'approche de la Zambie envers la Chine et ses investissements dans le secteur minier ?
8. Comment l'appareil de gouvernance de l'industrie minière zambienne (administration et diverses parties prenantes) a-t-il joué un rôle ou influencé la façon dont les entreprises chinoises ont approché l'industrie zambienne du cuivre ?
9. Comment les parties prenantes précédentes de l'industrie zambienne du cuivre ont-elles réagi à l'arrivée de la Chine ?
10. Quelle importance a eu ou a la Chine dans l'industrie du cuivre en Zambie ?
11. Quelle est l'influence des sociétés minières chinoises dans le paysage politique de la Zambie ?
12. Comment le paysage historique et sociopolitique de la Zambie a-t-il influencé la dynamique et les approches des investissements chinois dans le cuivre zambien et quelles réactions a-t-il suscitées ?

ii. Ressources utiles

Comprendre les investissements miniers chinois à l'étranger et les conseils de plaidoyer développés par The Inclusive Development International et Following the Money : https://www.followingthemoney.org/mining-and-minerals/?utm_source=chatgpt.com

Ensemble de données sur le financement du développement mondial chinois d'AidData, version 3.0 : <https://www.aiddata.org/data/aiddatas-global-chinese-development-finance-dataset-version-3-0>

Commission centrale chinoise de supervision et d'administration des actifs de l'État – Répertoire (en anglais) : http://en.sasac.gov.cn/n_688.htm

Liste des entreprises d'État chinoises sous le SASAC (en anglais), compilée par le Groupe de travail du Bangladesh sur l'écologie et le développement : <https://bwged.blogspot.com/2020/11/list-of-chinese-soes-under-sasac-state.html>

Commission chinoise locale de supervision et d'administration des actifs de l'État (en chinois) : <http://www.sasac.gov.cn/n4422011/n17627531/c17633273/content.html>

Commission nationale chinoise de la réforme et du développement : <https://www.ndrc.gov.cn>

Organigramme de la CCCMC : <https://en.cccmc.org.cn/about/organization.html>
Mécanisme de médiation et de consultation de la CCCMC pour l'industrie minière et la chaîne de valeur des minerais : <https://www.accountabilitycounsel.org/wp-content/uploads/may-2023-final-procedures.pdf>

Engagement et présence dans les pays du Sud : <https://chinaglobalsouth.com>



**Just
Minerals
Africa**



**RESOURCE JUSTICE
NETWORK**

Home of the Publish What You Pay campaign